

Marie, l'Hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Éducation, l'Hon. T. J. J. Loranger et C. S. Cherrier, écuyer, membres du Conseil de l'Instruction Publique, l'Hon. A. A. Dorion, représentant de la cité de Montréal, le Rév. Ponce Aubert, Supérieur des Oblats, et M. D. H. Sénécal, Président du Cercle Littéraire.

M. Labelle, Gauthier, Smith et Ducharme, fils, offrirent le concours de leur talent musical, et M. Bourassa chanta une cantate de circonstance. Plus de 2000 auditeurs remplissaient la vaste salle de l'institution.

Les extraits suivants de deux des discours prononcés dans cette circonstance auront, pour nos lecteurs, un intérêt tout particulier. L'Hon. M. Papineau, dont la présence fut, pour bien dire, l'événement de la soirée, rendit un témoignage éclatant au Séminaire de Montréal, qui avait sa grande part dans l'entreprise couronnée ce jour-là avec tant de succès.

« Les principaux collèges, dit cet orateur, les hôpitaux, les écoles, les nombreuses institutions charitables, qui font tant de bien et d'honneur à cette ville, doivent leur naissance ou leur agrandissement et leur conservation, aux généreux efforts du Séminaire de Montréal.

Rappelons-nous qu'à l'époque du changement de domination, Montréal n'était encore qu'un village, trop peu considérable pour avoir un collège. Il ne possédait que de petites écoles établies par le Séminaire. L'éducation supérieure ne pouvait être obtenue qu'à Québec, qui était alors le siège du gouvernement, de commerce et des affaires, et dont la population était beaucoup plus forte qu'à Montréal. Grâce aux bienfaits de la France, de très fortes études se faisaient à Québec dans son Séminaire et son collège des Jésuites, dès les premiers âges de la colonie, lorsque Montréal n'avait d'élèves, qu'en nombre suffisant pour suivre l'enseignement élémentaire des petites écoles. Je vous rappellerai, qu'ici même, à l'endroit où ce bel édifice, dont l'inauguration a lieu ce soir, est construit, où vous entendez de savantes lectures, était la principale de ces petites écoles où j'ai appris les rudiments du catéchisme, et que bien peu d'années auparavant, elles suffisaient aux besoins du village, aux besoins de l'époque. Je dois donc les premiers bienfaits de l'enseignement primaire au Séminaire de Montréal, bien que j'aie fait mon cours d'études classiques à Québec. Quand la ville est devenue plus considérable, le Séminaire a fait plus : suivant les besoins du temps, il a établi un collège pour y donner une éducation supérieure, dont un grand nombre de ceux qui m'entendent ont si bien profité. Ce bienfait est d'époque comparativement si récente, qu'il y a encore vivant, au moins un, sinon plusieurs des élèves qui y ont suivi le premier cours de philosophie qui ait été professé à Montréal. Celui que je connais, qui a suivi ce premier cours, est un de nos concitoyens les plus distingués, l'Honorable M. D. B. Viger, mon parent.

Le clergé du pays doit aussi beaucoup de reconnaissance au Séminaire de Montréal, parce que c'est grâce à son zèle et à ses soins que tant de prêtres, qui édifient et dirigent la plupart des cures de ce diocèse, se sont formés. En un mot, les Juges qui ornent le banc judiciaire, les avocats qui illustrent le barreau, des notaires, des médecins, des marchands, les citoyens de toutes les classes et de toutes les conditions ont puisé une éducation variée, forte et morale, dans les établissements et sous la direction de cette savante maison. Ses services ont donc été de tous les temps, depuis l'époque où cette maison choisissait avec un soin scrupuleux, des hommes énergiques, probes et laborieux pour premiers colons; où ses prêtres travaillaient de leurs mains avec les nouveaux arrivants à la construction des premiers édifices; où ses missionnaires parcouraient le pays et se faisaient tuer par les sauvages, qu'ils voulaient civiliser, jusqu'à nos jours; ses services seront perpétués dans un long avenir. Aujourd'hui la maison de St. Sulpice est illustre, et elle peut se glorifier d'une longue suite d'hommes très distingués qui l'ont présidée.

Je ne mentionnerai que ceux que j'ai connus dès ma première jeunesse, pour ne pas blesser, par de très justes éloges, ceux qui aujourd'hui illustrent cette auguste maison. Ce fut M. Brassier, mais qui était tombé dans un état d'infirmité permanente, par une violente attaque de paralysie; puis, le pieux, le docte, le très-illustre Messire Roux, d'un savoir profond et universel; aussi fort en droit civil qu'en droit canonique, dont les lumières furent telles que, tant qu'il vécut, il fut consulté avec infiniment d'avantage pour tous, de toutes les parties du Canada, par les laïques comme par le clergé. Depuis, des hommes également éminents leur ont succédé et ont acquis un nom immortel au Séminaire de Montréal, et des droits les plus légitimes au respect, à l'affection, à la reconnaissance de tous les citoyens de cette grande cité.

L'Hon. M. Papineau fait ensuite l'éloge de M. l'abbé Faillon pour les ouvrages qu'il a déjà publiés et dit que, dans le moment actuel, ce même ecclésiastique si laborieux est occupé à écrire l'histoire de Montréal. Cet ouvrage est lié à l'histoire de toutes les paroisses situées dans les seigneuries du séminaire, à celle de l'origine des familles venues au pays sous les auspices et par la protection de cette maison et à celle de l'établissement du pays entier.

Il saisit cette occasion pour lui témoigner publiquement sa reconnaissance pour ses travaux, et le supplie de terminer cet ouvrage (l'histoire de Montréal) afin qu'il ait le bonheur de la lire avant de clore les yeux, ce qui, ajoute-t-il, ne peut être très éloigné, vu son âge.

Parlant de notre littérature nationale, M. Cherrier s'exprima comme suit :

« Je ne saurais descendre, messieurs, sans dire un mot de notre littérature et des causes qui en ont retardé les progrès.

Du moment où le Bas-Canada fut doté d'institutions représentatives, la plupart de nos hommes éminents furent entraînés, souvent contre leur gré, dans la vie publique. Les préoccupations politiques absorbèrent toute leur attention, comme les luttes dans lesquelles ils se trouverent engagés, absorbèrent tous leurs loisirs. Si la vie de nos pères, sous la domination française, se passa à combattre les ennemis du dehors, celle de leurs descendants se consuma depuis à combattre les ennemis du dedans, je veux dire ceux de nos institutions. Cette vie militante n'était guère propre à favoriser le développement des goûts littéraires et les progrès des lettres. Est-ce à dire que pendant cette période le Canada fut déshérité de toute littérature et que nos hommes publics furent tout à fait étrangers aux lettres et insensibles à leurs charmes. Non, sans doute, l'éloquence politique, cette éloquence que les anciens nommaient vraiment oratoire, cette éloquence dont la souveraineté de parole est le premier mérite et qui ne peut fleurir que dans les États libres, a été cultivé avec succès parmi nous dès le commencement de l'ère constitutionnelle. L'histoire nous a conservé le nom de deux de nos hommes politiques dans l'enceinte parlementaire et qui devinrent éminents chacun dans le genre oratoire qui lui était particulier. L'un se distingue surtout par une argumentation pressante et par cette dialectique serrée, considérée de tout temps comme le nerf de l'éloquence; c'était le caractère de M. Pierre Bédard. Mais pour que son talent oratoire pût acquiescer tout le développement dont il était susceptible, il lui fallait la chaleur du débat, l'excitation de la lutte. Ce n'est que quand il prenait part à la discussion de quelque grande question qui l'intéressait à un haut degré, que cette puissance irrésistible de logique, que les contemporains se sont accordés à lui reconnaître, se montrait dans toute sa force et son éloquence dans tout son éclat.

Un autre orateur, dont d'une stature athlétique, d'une voix tonnante, entraînant ses auditeurs par une éloquence dont la véhémence égalait, si elle ne surpassait la vigueur du raisonnement. Ses succès oratoires, dont ses contemporains parlaient avec orgueil, l'avaient placé à la tête de cette phalange patriotique qui combattait alors pour faire jouir leurs compatriotes des avantages du régime constitutionnel que les Fox, les Pitt et autres membres illustres du parlement anglais avaient voulu leur assurer. Ces avantages, les adversaires de nos institutions nous les disputaient avec acharnement, prévoyant que nous nous en servirions comme d'un bouclier, pour protéger ces mêmes institutions. Dans l'orateur dont je viens de parler, vous avez tous reconnu M. Papineau, l'ancien. L'héritage d'éloquence et de patriotisme qu'il a légué, a été soigneusement recueilli et religieusement conservé par celui que la Providence en a fait le dépositaire et qui l'a agrandi de toute la puissance de son talent oratoire. Le temps me manque pour parler des orateurs plus modernes qui ont jeté un si grand éclat sur la tribune politique. Quelques-uns de nous ont été témoins de leurs succès oratoires, que des Européens littéraires ont admirés.

Mais que restera-t-il de toute cette éloquence? Quelques lambeaux épars ça et là dans les journaux, et qui ne donneront qu'une faible idée des improvisations brillantes de ces orateurs. Et que reste-t-il de celle des Græques, des Phœciens, des Hortensius et de tant d'autres dont les discours ne nous sont pas parvenus? Qu'en reste-t-il? un souvenir, mais un souvenir immortel! N'est-ce pas une assez belle récompense de talent oratoire? Si les autres genres de littérature n'ont pas fait, pendant longtemps, plus de progrès que ne le permettait l'état de la société, ils n'ont pas été entièrement négligés, et des essais en prose ou en vers en fournissent la preuve. Mais ce n'est qu'à une époque assez récente que l'on a publié, en Canada, des ouvrages littéraires de quelque étendue, productions qui ont valu à leurs auteurs de la part de critiques européens, de justes éloges. Ce mouvement littéraire, imprimé à notre société depuis quelques années, ne s'arrêtera pas; au contraire, il ne peut aller qu'en croissant, favorisé comme il l'est par des institutions telles que celles du Cabinet de Lecture Paroissial.

— L'Angleterre vient de perdre un homme éminent, qui fut une des plus belles intelligences de son pays, et qui en sera une des gloires les plus chères.

Thomas Babington Macaulay, dont la mort inspirera des regrets universels, était né à Rothley Temple, dans le Leicestershire, le 25 octobre 1800, d'une famille écossaise. Son père, engagé dans le commerce de la côte d'Afrique, et qui avait pu voir par lui-même les iniques et monstrueux effets de la traite des noirs, fut un des abolitionnistes les plus ardents et des plus opiniâtres. Le jeune Macaulay puisa dans les exemples de sa famille le germe des sentiments libéraux qui ont marqué dans son caractère et son talent, et l'ont dirigé dans sa carrière politique.

Il étudia au collège de la Trinité, à Cambridge, et obtint de brillants succès universitaires. En 1826, il se tourna vers l'étude du droit, et entra à Lincoln's Inn. Des publications où se révélait la sûreté de son jugement et un rare mérite comme écrivain, appelèrent l'attention sur son nom, qui se trouva imprimé parmi les collaborateurs du *Knights Quarterly Magazine*, et ensuite dans la *Revue d'Edimbourg*, où il donna un article sur Milton, qui est resté comme une de ses productions les plus brillantes.

En 1830, Macaulay, qui avait déjà acquis une grande notoriété par ses écrits, fut nommé membre du Parlement pour le bourg de Calne, et, un peu après, l'influence qu'il exerça par son talent le fit désigner comme rapporteur. En 1834, il fut élu par la ville de Leeds et nommé secrétaire du contrôle, fonction qu'il résigna après un court exercice, et se rendit dans l'Inde en qualité de membre du conseil suprême. A ce